

GUIDE D'INSTALLATION EN LORRAINE

Étape par étape

Chercheur d'un pays de l'UE ou de l'EEE



COUVERTURE SANTÉ
COMPTE BANCAIRE **ARRIVÉE** **DÉPART**
LOGEMENT
FAMILLE **IMPÔTS**
ASSURANCE



DROIT D'ENTRÉE ET SÉJOUR EN FRANCE

DROIT D'ENTRÉE ET SÉJOUR EN FRANCE

Inscrivez-vous sur le site **EURAXESS** pour être mieux accompagné·e pendant votre séjour.

Pour vous inscrire [cliquez ICI](#).

Il n'y a pas d'autres formalités particulières. Pensez bien à toujours vous munir de votre **carte d'identité** en cours de validité.

COUVERTURE SANTÉ

Si vous êtes citoyen·ne de l'UE : sollicitez la **Carte Européenne d'Assurance Maladie** à la Caisse d'Assurance Maladie de votre pays d'origine. Pensez à demander le formulaire S1 à votre caisse d'assurance maladie si votre séjour est de plus d'un an. Plus d'info sous ce [lien](#).

Si vous êtes salarié·e de l'Université de Lorraine: vous serez affilié·e à la MGEN par la **Direction des Ressources Humaines** après la signature de votre contrat. Le traitement d'un dossier prend de 1 à 3 mois.



COUVERTURE SANTÉ



ACHAT DU BILLET DE TRANSPORT

ACHAT DU BILLET DE TRANSPORT

Pensez à réserver votre transport le plus tôt possible, dès que le séjour est confirmé.

Attention, si vous logez en résidence universitaire (doctorants uniquement), vérifiez les **horaires d'ouverture au public**. Les résidences sont fermées le week-end.

RECHERCHER UN LOGEMENT EN LORRAINE

AVANT LE DÉPART



TARIFS

OÙ CHERCHER UN LOGEMENT ?

Vous pouvez consulter le site leboncoin.fr (rubrique : immobilier > locations) ou seloger.com pour avoir une idée des prix et des types de logement. Vous trouverez des logements loués par des particuliers ou par des agences.

Il est préférable de vous informer sur le coût du logement afin de pouvoir anticiper.

Vous pouvez aussi vous tourner vers les colocations et les résidences étudiantes (uniquement si vous êtes doctorant). Plus d'info sur le logement sur le [notre site](#).

Si vous êtes post-doc ou chercheur accueilli pour une période d'au moins trois mois ou plus, vous pouvez bénéficier des offres **Welcome@lorraine (LUE)**.

Contactez votre **laboratoire** au moins **1 mois avant votre venue** pour que le lien soit fait avec la DRIE.



GARANT

TARIFS

Selon la ville et le quartier où vous vivez et la superficie de votre logement, les tarifs des loyers peuvent **varier**.

A **Nancy** et **Metz**, comptez environ :

- 450-500€/mois pour un studio meublé (1 pièce principale, kitchenette, salle-de-bain)
- 550-600€/mois pour un appartement T1 meublé (1 chambre, 1 salon, cuisine, salle-de-bain)
- 750-800€/mois pour un T3 (2 chambres, 1 salon, cuisine, salle-de-bain)

Pour des villes comme **Epinal, Longwy, St-Dié**, ou **Sarreguemines**, les logements sont plus abordables.

Ces prix ne comprennent pas l'électricité, ni internet. Le chauffage est parfois inclus dans les charges locatives.



OÙ CHERCHER UN LOGEMENT ?

GARANT

En France, les locataires doivent avoir un **garant français (ou européen)**.

C'est une forme d'assurance auprès du propriétaire en cas de loyer impayé. Si vous ne connaissez personne pouvant se porter garant pour vous, plusieurs options s'offrent à vous :

- Un dispositif national et gratuit : **Visale** qui est accepté par les résidences étudiantes en général. Si vous louez un appartement, le propriétaire est libre d'accepter Visale ou non. Vous pouvez bénéficier de Visale si vous avez moins de 31 ans.
- Des dispositifs privés et payants : **GarantMe, Luko, Cautioneo, SmartGarant**. Il n'y a pas de condition d'âge.

Retrouvez le guide logement sur le [site d'EURAXESS](#), ainsi que les fiches Campus France [Nancy](#) et [Metz](#).



OUVERTURE COMPTE BANCAIRE + ASSURANCE LOGEMENT

OUVERTURE COMPTE BANCAIRE + ASSURANCE LOGEMENT

Vous pouvez ouvrir un compte bancaire nominatif ou un compte joint (si vous êtes accompagné-e de votre conjoint-e) une fois installé-e dans un logement permanent (ou appart'hôtel).

Des frais d'environ **10 € / mois** sont applicables, notamment pour avoir une **carte bancaire** (CB).

Prenez contact avec drie-euraxess-contact@univ-lorraine.fr

COUVERTURE SANTÉ

En France, la couverture santé est **obligatoire**.

Si vous êtes salarié-e de l'Université de Lorraine : dès la signature de votre contrat de travail, vous serez affilié-e à la MGEN par la **Direction des Ressources Humaines**.

Le délai est en général de **1 à 3 mois**.

Pour plus de détails, visitez le [site de la MGEN](#).

Pour affilier votre conjoint-e qui n'est ni étudiant-e, ni salarié-e et/ou votre (vos) enfant(s), rendez-vous à la CPAM de votre lieu de résidence,

OU

contactez lue-welcome-lorraine@univ-lorraine.fr si vous êtes bénéficiaire du programme **Welcome@lorraine (LUE)**.



COUVERTURE SANTÉ



INSCRIPTION DES ENFANTS À L'ÉCOLE

INSCRIPTION DES ENFANTS À L'ÉCOLE

Après votre arrivée et dès que vous pouvez justifier d'un domicile fixe en France, si vous avez des enfants, il vous faut déposer une demande d'inscription dans une école.

Cela se fait à l'école **la plus proche du lieu de résidence** ou à la **mairie**.

OU

Si vous êtes bénéficiaire du programme **Welcome@lorraine (LUE)**, envoyez un e-mail à lue-welcome-lorraine@univ-lorraine.fr.



DÉPLACEMENT DES ENFANTS MINEURS À L'ÉTRANGER

DÉPLACEMENT DES ENFANTS MINEURS À L'ÉTRANGER

Si vous avez prévu de sortir du territoire, pour faciliter le déplacement de vos enfants mineurs : déposez une demande de DCEM (Document de Circulation pour Étranger Mineur).

Le parent européen installé en France pour plus de 3 mois n'a pas l'obligation de posséder un titre de séjour. La procédure est gratuite si au moins un des parents est européen et est établi en France pour plus de 3 mois.

Si vous souhaitez effectuer cette démarche, rendez-vous sur le [site de l'ANEF](#).

PAYER SES IMPÔTS

En France, il faut déclarer chaque année entre avril et mai ses revenus de l'année précédente auprès du [Centre des finances publiques](#).

Si vous avez besoin d'une assistance pour votre première déclaration fiscale, veuillez contacter votre centre EURAXESS ou visiter [notre site](#).

Vous pouvez également consulter la fiche « Impôts » du site [Welcome To France](#).



PAYER SES IMPOTS

AVANT DE PARTIR DE FRANCE

Avant votre départ, **entre 1 et 3 mois** :

Notifiez le **propriétaire de votre logement** de votre date de départ. S'il n'y a pas de dégâts dans votre location, vous récupérez votre **caution**.

Résiliez tous vos contrats (électricité, gaz, abonnements Internet / téléphone, assurance, mutuelle santé, etc.).

Déclarez vos **revenus français imposables** pour l'année précédente et / ou l'année en cours (déclaration format papier ou en ligne à partir du mois d'avril).

Contactez votre **banque** afin de clôturer votre compte bancaire. Cela peut être fait avant votre départ ou par e-mail après votre départ, si vous avez encore des opérations en cours (débits ou crédits).

Contactez votre **centre EURAXESS** pour l'informer de votre départ. Cela peut également se faire avant ou après votre départ.



AVANT DE PARTIR DE FRANCE

CONTACTS

Contactez votre **centre Euraxess par e-mail** :
drie-euraxess-contact@univ-lorraine.fr

ou prenez **rendez-vous**

Pour un **accompagnement personnalisé**, inscrivez-vous sur :
<https://www.fnak.fr/inscrivez-vous/>



INTERNATIONAL
PhD & researchers

À **Nancy**

91, avenue de la Libération
F-54001 NANCY CEDEX
Tél : +33(0) 3 72 74 05 01



INTERNATIONAL
PhD & researchers

À **Metz**

Campus du Saulcy
Maison Alfred Grosser
F-57012 METZ CEDEX 1
Tél : +33(0) 3 72 74 05 10

